

FORMATION HABILITATION DE CONDUITE R-485

2 jours - 14 heures

Contact : Eric DISSANE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Conduire un chariot automoteur de manutention à conducteur accompagnant en sécurité. Formation permettant aux utilisateurs de chariots automoteurs de maîtriser les aspects sécurités de leurs activités en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur.
- Préparer aux épreuves théoriques et pratiques de l'évaluation à l'autorisation de conduite.
- Evaluer l'état de du chariot et ses limites ainsi que son environnement de travail.
- Être capable de conduire et d'utiliser en sécurité les types de chariots pour lesquels il sera habilité par l'employeur

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Support R 485
- Vidéoprojecteur
- Evaluation théorique.
- Chariot à conducteur porté correspondant à la catégorie en état (VGP à jour)
- Espace de travail correspondant (charges et environnement permettant de valider les compétences requises)

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Cette formation à une pédagogie active.
- La formation s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences que le stagiaire sera amené à développer de façon interactive entre son poste de travail et la formation.

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur(ice) à jour de leur qualification et certifié(é) par le réseau ED5 et CDO FORMATION.



INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE
FRANCE METROPOLITAINE



5 STAGIAIRES MAXIMUM
INDIVIDUALISATION : OUI



PUBLIC : CETTE FORMATION EST OUVERTE À TOUT SALARIÉ QUI DOIT UTILISER RÉGULIÈREMENT OU OCCASIONNELLEMENT UN CHARIOT À CONDUCTEUR PORTÉ (R 485 / INRS)

PRE-REQUIS :
LES PERSONNES DOIVENT ÊTRE APTE MÉDICALEMENT. LE PLAN DE CIRCULATION ET INSTRUCTIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE. MAÎTRISER LES SAVOIRS DE BASE (LECTURE, ÉCRITURE, CALCUL...).



DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT CACES R-485 À L'ISSUE DE LA FORMATION, SOUS RÉSERVE DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES CERTIFICATIVES



ACTUALISATION DES
COMPETENCES :
TOUS LES 5 ANS (7 HEURES)

PROGRAMME DE LA FORMATION :

MODULE THÉORIQUE

- Rôles et responsabilités.
- Réglementation relative à la conduite des engins à conducteur porté.
- Cadre juridique.
- Classification et technologie.
- Connaître les caractéristiques techniques du chariot.
- Caractéristiques des chariots
- Règles de Sécurité.
- Plan de circulation.
- Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions

MODULE THÉORIQUE

- Adéquation de l'engin à la nature du travail.
- Prise de poste.
- Vérifications à la prise de service
- Conduite et manœuvres en sécurité.

Sur votre entreprise pratique adaptée à votre structure :

- Gerbage et transport de charges
- Utilisation d'un Rack.
- Chargement remorque.
- Transport de matière (liquide, produit chimique, alimentaire, autre)
- Règles de transport particulières à votre entreprise.